

Rapport moral 2010 d'Agir pour l'Environnement

Adopté à l'unanimité des adhérents présents
Lors de l'Assemblée générale de l'association tenue le 02 mars 2011

2010 : Grenelle, Biodiversité, Cancun... de la déception à l'action !

Après deux ans et demi d'attente, **le parcours législatif du Grenelle est allé à son terme.** La seconde loi dite Grenelle a été adoptée par les sénateurs et députés. Or, derrière une loi qui peut, de par sa technicité, rebuter un certain nombre d'acteurs et commentateurs, se cachent de véritables renoncements. Ce n'est pas le moindre des paradoxes que de constater que le processus Grenelle qui vit naître beaucoup d'espoirs, se termine par l'adoption d'une loi dont l'ambition s'est réduite comme neige au soleil. Quelles qu'en soient les raisons, cet échec législatif cache la faiblesse des actes concrets et déterminants et doit nous inciter à poursuivre la mobilisation citoyenne.

Au-delà de l'affichage environnemental (le durable mis à toutes les sauces !), surfant sur une véritable prise de conscience écologiste et citoyenne, 2010 a vu **une régression des politiques de développement des énergies renouvelables** (éolien ou solaire) et, à l'inverse, une confirmation des soutiens à la politique du « tout bagnole » (autoroutes, programme accéléré de contournements routier, prime à la casse, voiture électrique, agro-carburants ...). Même la « croissance verte » reste un slogan publicitaire !

Durant cette année, Agir pour l'Environnement n'aura eu de cesse de mobiliser son réseau. L'association a édité un rapport sur la voiture électrique, un contre-bilan du Grenelle de l'environnement et mené campagne afin de contester les multiples communications faussement écologiques émanant du secteur publicitaire. Nous avons aussi obtenu l'arrêt d'une campagne de publicité vantant les mérites écologiques supposés d'un 4x4 et interrogé les décideurs politiques sur la réalité du contrôle publicitaire qui, par son laxisme quasi institutionnalisé, entérine de fait une absence de contrôle.

2010 fut aussi **l'Année internationale de la biodiversité** qui, au-delà de l'effet d'affichage, a permis de nombreuses mobilisations et actions du niveau local au niveau international des différents acteurs concernés (associations, laboratoires de recherche, collectivités...). Si globalement la destruction de la biodiversité continue, une bonne nouvelle nous vient de l'ONU et du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (le PNUE) : **la création d'un GIEC de la biodiversité, l'IPBES (en anglais !) la plateforme intergouvernementale de la biodiversité et des écosystèmes.** Dans le cadre de cette mobilisation, au dernier trimestre, nous avons organisé à l'Assemblée Nationale un colloque sur « **une autre agriculture pour la biodiversité** » avec le soutien du Réseau Semences Paysannes, dont la qualité des intervenants a été fort appréciée.

À **CANCUN**, le processus diplomatique de négociation mis en place semble conduire aux bases d'un futur traité sur le changement climatique accepté par les pays du G8 et les pays émergents : légitimité du protocole de Kyoto et la limitation du réchauffement climatique à 2°C qui semble un objectif ...atteignable. À suivre à Durban, en fin 2011 !

2010 n'aura donc pas été, comme maintes fois annoncés, l'année de la révolution écologique, mais celle des déceptions et renoncements.

2011 pour nous ne sera pas l'année de « l'environnement, ça commence à bien faire » mais plutôt du « on continue sans relâche ni découragement ».

Domi BERNARD
Président

Rapport d'activité 2010 d'Agir pour l'Environnement

Adopté à l'unanimité des adhérents présents
Lors de l'Assemblée générale de l'association tenue le 02 mars 2011

1) Vie de l'Association

Au cours de l'année 2010, le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois et a également eu l'occasion de se rassembler durant un séminaire de réflexion. De nombreux échanges par Internet entre les membres du CA et les salariés ont permis un suivi régulier des actions. La composition du CA est consultable en annexe.

Sept documents ont été édités en 2010 dont deux lettres, une campagne et quatre alertes (dont une destinée au réseau francilien de l'association), envoyés à un réseau de 14025 signataires.

En terme quantitatif toujours, 42 communiqués ont été envoyés à la presse. Un **courriel-hebdo** adressé à 5704 personnes est envoyé chaque semaine, portant à la connaissance de tous, l'actualité de l'association et des campagnes menées.

Le **site internet** de l'association connaît une forte affluence avec plus de 14.000 connexions par semaine et est actuellement en cours de refonte.

Une page Facebook ainsi qu'un espace Twitter sont mises à jour deux à trois fois par jours connaissant une forte affluence avec plus de 30000 fans comptabilisés. Ce réseau social est le second, en termes d'importance, en ce qui concerne le monde des associations de protection de l'environnement françaises.

L'équipe de salariés permanents a quelque peu évolué en 2010 :

- **Stephen Kerckhove**, délégué général assure l'animation de l'équipe, représente l'association. Il suit l'exécution du budget et assure notamment le suivi des campagnes Climat et Energie / Transport et infrastructures / Agrocarburant et Téléphonie mobile
- **Clara Osadtchy** s'occupe de la coordination des campagnes Déchets / Biodiversité / Pollution lumineuse (Jour de la Nuit) / Pesticides ainsi que du développement francilien grâce à l'appui de la région Ile de France au travers d'un contrat Emploi-Tremplin. Clara Osadtchy, après être passé à 40% en octobre 2009 a souhaité démissionner de l'association fin novembre 2010
- **Jean-Bernard Peyronel** s'occupe de la gestion administrative de l'association et du traitement des commandes ; Il assure également la tenue des stands lorsque l'association participe à des salons en Ile de France grâce à l'appui de la région Ile de France au travers d'un contrat Emploi-tremplin. Jean-Bernard Peyronel a souhaité démissionner de l'association en décembre 2010.
- **Martin Serieye** s'occupe de l'activité Web de l'association et de la refonte du site internet. Il a développé notre communication externe en développant des nouveaux outils (facebook, twitter...). Au cours du second semestre, Martin Serieye a également été chargé d'assurer une veille électronique institutionnelle et médiatique.
- **Jacques Caplat** a été recruté en contrat d'aide à l'emploi en tant que chargé de mission « Agriculture ». Il s'occupe de la coordination de la campagne « semences paysannes » et a organisé avec succès le colloque « une autre agriculture pour la biodiversité ».
- **Larissa de Kokcho** a été embauchée afin d'aider Clara Osadtchy à l'organisation de la seconde édition du Jour de la Nuit. Son contrat de six mois s'est terminé fin novembre 2010.

Un certain nombre d'activités ont été réalisées par des bénévoles de l'association, notamment tout ce qui concerne la mise sous pli des documents de campagne commandés et destinés à nos signataires.

Agir pour l'Environnement a adhéré à plusieurs réseaux notamment au Réseau Action Climat, à InfOGM, à NaturParif et à l'Ordif

2) L'action générale d'Agir pour l'Environnement

En 2010, quatre « Alertes », une campagne ainsi que deux lettres spéciales d'Agir pour l'Environnement ont été diffusées auprès des signataires de l'association et ce afin d'accroître la mobilisation citoyenne. Comme chaque année, le suivi des anciennes campagnes ainsi que l'émergence de sujets d'actualité nécessitant une réponse associative ont accru l'activité d'Agir pour l'Environnement.

Alerte n°8 : Nouvel aéroport... il est temps d'atterrir !
Alerte n°9 : L'EPR, un réacteur inutile, dangereux et couteux !
Campagne n°32 : La biodiversité... ça se cultive aussi !
Alerte n°10 : Nouvelles autoroutes... non merci !
Alerte n°11 : 80.000 pubs dans le métro - RATP Pub ?

A. Des campagnes collectives de mobilisation

Les campagnes d'Agir pour l'Environnement sont l'occasion de fédérer les réseaux associatifs autour de sujets et demandes précises. Loin des querelles identitaires qui peuvent, de loin en loin, primer sur toute autre chose, cette logique « collective » permet de présenter un front uni face à des responsables politiques trop souvent sensibles à des logiques conservatrices opposant schématiquement environnement et économie.

Mais cette façon de faire ne nous garantit pas à coup sûr des résultats. Un rapport d'activité est toujours un exercice d'honnêteté et, même si nous n'avons pas à rougir de l'action menée, nous ne pouvons que constater les innombrables reculs que nous vivons actuellement en matière écologique.

La logique qui prévaut actuellement au sommet de l'Etat est celle de l'affrontement, optant systématiquement pour le clivage à des fins partisans. Sur les sujets écologiques, la défense des intérêts particuliers, fussent-ils nombreux, n'a jamais débouché sur un intérêt collectif ou général.

À chaque fois que l'occasion nous a été donnée, nous avons œuvré en alertant l'opinion publique sur les petits coups de canifs et grands renoncements écologiques. Pas un jour sans qu'une information ne vienne modérer l'enthousiasme des plus *grenélophiles* : moratoire sur les aides au photovoltaïque, régression des programmes éoliens, relance massive du programme autoroutier, re-homologation du Cruiser, inscription d'OGM au catalogue des semences officielles...

Parallèlement à ce travail d'alerte, nous avons eu l'occasion de produire un certain nombre de documents de référence sur la voiture électrique, le bilan du Grenelle ou encore sur les semences paysannes. Nous œuvrons également à la structuration d'un réseau Stop-Autoroutes.

Notre résistance déterminée à l'encontre de tous les éco-prédateurs passe par une action résolue et sans concession. Nous y œuvrons depuis 1997 et n'aspérons pas au repos.

Les nouvelles campagnes d'Agir pour l'Environnement en 2010

Alerte n°8 : Nouvel aéroport... il est temps d'atterrir !

Date de lancement : Janvier 2010

Diffusion : 30.000 exemplaires

Contexte : Alors que la crise climatique marque de son empreinte le territoire français au travers de catastrophes meurtrières, les décideurs politiques nationaux et locaux agissent comme si les effets du dérèglement climatique ne pouvaient interférer avec les projets d'infrastructures locales. C'est ainsi que droite et gauche réunies sur l'autel du productiviste se mobilisent afin d'imposer une nouvelle infrastructure aéroportuaire à quelques kilomètres de Nantes. Le projet d'aéroport international situé à Notre-Dame des Landes est soutenu par le député local, président du principal parti d'opposition et par le ministre de l'Ecologie. Or, ce projet d'aéroport est situé sur une zone humide de 1600 ha et va donc engendrer une augmentation de l'artificialisation des espaces naturels.

Évolution : Le lancement de cette Alerte, en partenariat avec l'ACIPA, a permis de sensibiliser largement le réseau d'Agir pour l'Environnement aux effets de ce projet. Sous couvert d'évaluations

de trafic bien loin de réalité observée, les promoteurs de ce projet osent envisager un doublement du nombre de mouvements (décollage et atterrissage) d'ici 2020 alors que ce nombre de mouvements n'a pas augmenté depuis l'an 2000. Au-delà des contraintes écologiques, climatiques, énergétiques et agricoles qui justifieraient pleinement un abandon du projet, il apparaît clairement que l'argument économique est très loin d'être démontré.

Ceci n'a pas empêché le ministre de l'Ecologie de décider d'octroyer, durant l'été 2010, la concession aéroportuaire à Vinci.

Résultats : Même si le gouvernement a fait un choix critiquable, la détermination des riverains reste entière et la réalisation de l'infrastructure incriminée est très loin d'être acquise. Une manifestation a eu lieu quelques jours avant le premier tour des élections régionales à Nantes, rassemblant plusieurs milliers de personnes et un nombre important de tracteurs, démontrant la détermination sans faille du monde paysan. Plusieurs milliers de citoyens ont également retourné les cartes-pétitions mises à leur disposition dans le cadre de la campagne « Nouvel aéroport : il est temps d'atterrir ! ». Au lancement de cette alerte, les résultats d'un sondage BVA ont démontré que les français étaient largement hostiles à ce type d'infrastructures aéroportuaires.

Documents produits : Document et dossier de campagne, communiqués de presse, sondage BVA, autocollants, lettres ouvertes

Alerte n°9 : L'EPR, un réacteur inutile, dangereux et couteux !

Date de lancement : Mai 2010

Diffusion : 30.000 exemplaires

Contexte : Alors même que la France a adopté le principe d'une maîtrise de sa consommation d'énergie et d'un développement conséquent des énergies renouvelables, le chef de l'Etat a annoncé à la hussarde la construction d'un nouveau réacteur EPR à Penly en Seine-Maritime. Bien que ce type de réacteur subisse déconvenue sur déconvenue et que les annonces de contrat à l'étranger se soldent également par des échecs retentissants, EDF et Areva ne cessent de présenter ce réacteur EPR comme LA solution énergétique à tous les problèmes. Or, l'accroissement du nombre de pics de consommation oblige à repenser le développement de nos capacités de production à l'aune de besoins électriques futurs.

Faisant suite à cette annonce présidentielle, la Commission nationale du débat public a été saisie pour organiser une concertation... en aval de cette « décision ». Bien que la CNDP s'en défende, cette annonce n'a pas facilité une concertation que nombre d'acteurs perçoivent comme un enrobage cosmétique.

Évolution : La multiplication des pics de consommation démontre par l'absurde l'inadéquation profonde entre la capacité de production française et une demande spécifique. Le couple « chauffage électrique / nucléaire » crée des pointes de consommation qui méritent attention. Or, pour répondre à cette demande précise, l'Etat n'a de cesse de répondre encore et toujours « nucléaire ». De fait, cette technologie peu flexible n'est pas à même de répondre à cette demande en « dents de scie ».

Durant le débat public, les acteurs associatifs ont tenté de faire valoir leurs arguments. Quelques jours avant la première session de ce débat public, une conférence de presse a été organisée à Rouen par le Réseau Sortir du Nucléaire et à laquelle Agir pour l'Environnement a pris toute sa place. L'association a également rédigé et présenté un cahier d'acteurs. Bien que sans illusion vis-à-vis d'un débat trop encadré pour déboucher sur de véritables alternatives à l'EPR prévu à Penly, Agir pour l'Environnement s'est attaché à démontrer le gouffre financier que constitue cette option énergétique unilatérale.

Parallèlement à ce débat public, l'Etat a multiplié les réglementations éolicides tout en réduisant drastiquement les aides au développement des énergies renouvelables.

Alors que la France s'est engagée à produire 23% de son énergie à partir de sources d'origine renouvelable d'ici à 2020, l'ensemble des décisions prises en 2010 auront été très éloignés de ces grands objectifs... pourtant théoriquement contraignants.

Enfin, à l'occasion d'un remaniement gouvernemental, le ministère de l'Ecologie a « perdu » la tutelle de l'énergie.

Dans la plus parfaite tradition française, l'Etat a donc fait montre d'un entêtement nucléariste sidéral. Il n'y a rien d'étonnant à ce que le débat public organisé en Haute-Normandie n'ait pas remis en cause l'intérêt même d'un réacteur dont plus personne ne veut à l'étranger du fait de son coût et des dangers qu'il fait peser.

Documents produits : Campagne, cartes postales, autocollants, dossiers de campagne, cahiers d'acteur, dossier de presse et plusieurs communiqués de presse

Campagne n°32 : La biodiversité... ça se cultive aussi

Date de lancement : Juin 2010

Diffusion : 85.000 exemplaires

Partenariat : Réseau Semences Paysannes, Les Amis de la Terre, Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), Centre d'Information sur l'Énergie et L'Environnement (CIELE), Noé Conservation, Mouvement pour les Droits et le Respect des Générations Futures (MDRGF), Confédération Paysanne, Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB), Nature & Progrès, Biocoop, Groupement d'Agriculture Biologique d'Ile-de-France (GAB IdF), Mouvement inter-régional des AMAP (associations pour le maintien d'une agriculture paysanne), Fédération Nationale des CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural), Union Nationale des Apiculteurs de France (UNAF), Réseau Agriculture Durable, Réseau Cohérence, Association pour la Promotion des Préparations Naturelles Peu Préoccupantes (Aspro-PNPP), Les croqueurs de carottes, La Ligue de l'Enseignement, Action-Conso, Bioconsomm'acteurs, Slow Food France, soit **22 partenaires** du monde agricole, environnemental et de protection des consommateurs.

Contexte : Sauvegarder et augmenter la diversité des semences et plants agricoles a non seulement un impact direct sur la biodiversité cultivée nécessaire à une alimentation saine et diversifiée, et à sa reproduction dans des climats de plus en plus changeants, mais également **un impact indirect important sur la biodiversité sauvage**, car l'agriculture occupe 54 % de notre territoire. Toute uniformisation des cultures conduit à un appauvrissement de la faune, de la flore et des micro-organismes associés.

Or, la biodiversité cultivée se réduit de plus en plus sous l'effet de :

- l'uniformisation des pratiques agricoles intensives et chimiques, qui s'appuient sur l'utilisation de variétés standardisées peu nombreuses,
- la réglementation sur les semences et plants, qui limite fortement la diversité à la disposition des paysans,
- la pression des semenciers industriels, qui tentent d'interdire ou de taxer l'utilisation des semences de ferme, d'interdire les échanges de semences entre agriculteurs et la commercialisation des semences à usage amateur – alors que les textes internationaux les recommandent,
- le manque de moyens des organismes de recherche publique, qui tendent à conserver les vieilles variétés « dans des frigos » sans les cultiver, ce qui ne leur permet pas de co-évoluer avec leur milieu, et le manque de volonté politique pour appuyer leur conservation et leur renouvellement en cultures vivantes dans les fermes.

Évolution : La campagne visait à obtenir la traduction dans le droit français du Traité International sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Agriculture et l'Alimentation (TIRPAA), la reconnaissance de la primauté des droits des paysans sur ceux des industriels semenciers, et un soutien des collectivités publiques aux alternatives (maisons de la semence, agriculture biologique, préparations naturelles peu préoccupantes). Au moment même du lancement de cette campagne, un groupe de parlementaires déposait une proposition de loi devant l'Assemblée Nationale dans le but de ... renforcer l'accaparement des semences par les industriels ! L'existence d'une mobilisation citoyenne en faveur des semences paysannes et locales a contribué à l'enterrement provisoire de cette proposition ... qui pourrait toutefois ressortir des tiroirs à tout moment. Par ailleurs, interrogé par des députés à notre initiative, le gouvernement affirme que la traduction du TIRPAA est à l'étude au sein des services juridiques du ministère de l'Agriculture – depuis 5 ans...

Résultat : La campagne d'Agir pour l'Environnement a permis de montrer un front uni à une période où les parlementaires pensaient « passer en force » dans l'indifférence. Elle a également assuré la visibilité du sujet « biodiversité cultivée » dans les événements organisés à l'occasion de l'Année mondiale de la biodiversité : Agir pour l'Environnement a ainsi été invité à intervenir au congrès de la Fédération Nationale des Conservatoires des Espaces Naturels et aux Journées d'Automne de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique. Nous avons également pu présenter la campagne lors

d'une soirée « biodiversité » des Mardis de l'Environnement de la Fondation Ricard. D'autres interventions sont prévues début 2011 (projections-débat, foire aux graines, etc.).

Cette campagne a enfin permis aux acteurs des semences paysannes (Réseau Semences Paysannes) d'une part de faire connaître leurs actions plus largement, et d'autre part de nouer des contacts avec des députés et sénateurs en vue de proposer une contre-proposition de loi sur les semences. Sur la base de notre document de campagne, plusieurs députés ont interpellé le gouvernement (une partie seulement des questions ont donné lieu à réponse du ministre). Enfin, la région Poitou-Charentes a adopté une délibération sur le traité TIRPAA et le soutien aux semences paysannes, telle que proposée dans la campagne.

Des contacts sont par ailleurs engagés pour des rendez-vous avec les groupes parlementaires et le ministère de l'agriculture.

Colloque Semences paysannes : Dans le cadre de cette campagne C32, Agir pour l'Environnement a organisé le 9 décembre 2010 un colloque à l'Assemblée Nationale, avec le soutien d'Yves Cochet, député de Paris, sur le thème : « Une autre agriculture pour la biodiversité ». Trois tables-rondes associant acteurs de l'environnement et de l'agriculture ont abordé successivement les aspects suivants :

- Pesticides, semences standards : la biodiversité en danger
- Concilier production alimentaire et protection de l'environnement, c'est possible !
- Les droits de propriété intellectuelle contre la biodiversité ?

Le colloque a permis de rappeler que des solutions productives et efficaces existent pour construire une agriculture respectueuse de la biodiversité, même si elles sont trop souvent entravées par le manque de reconnaissance officielle des savoirs paysans et par des réglementations aberrantes.

La grande qualité des différents intervenants (chercheurs, agriculteurs, responsables associatifs et syndicaux) a été saluée par les participants.

Documents produits : Campagnes, cartes postales, dossiers, lettres ouvertes, communiqués de presse, acte du colloque

Alerte n°10 : Nouvelles autoroutes... non merci !

Date de lancement : Octobre 2010

Diffusion : 20.000 exemplaires

Partenariat : Réseau Stop-Autoroutes, Réseau Action Climat

Contexte : La loi Grenelle1 fait obligation à l'Etat de réaliser un schéma national des infrastructures de transport (SNIT) en concertation avec les acteurs du Grenelle afin fin 2009. Les retards successifs ont amené le Gouvernement à présenter un avant-projet de SNIT le 13 juillet 2010. Alors que le ministre de l'Ecologie se faisait fort de changer de paradigme en matière d'infrastructures de transport (et ce au bénéfice du fret ferroviaire...), force fut de constater que cet avant-projet faisait une fois encore la part belle à une relance massive du programme autoroutier. Rien que dans l'avant-projet, ce sont pas moins de 19 « nouveaux » projets qui sont prévus, totalisant un linéaire de plus de 1000 km de nouvelles voies autoroutières.

Évolution : Bien que l'Etat ait multiplié les effets d'annonce, le SNIT illustre parfaitement les ambiguïtés du Grenelle qui permet de verdir les discours sans pour autant induire de changements structurants. Avec habileté, l'Etat a néanmoins présenté un SNIT dans lequel apparaissent un grand nombre de projets ferroviaires dont la crédibilité est loin d'être avérée. Ceci permettant à l'Etat d'affirmer que le programme autoroutier arrêté dans le SNIT ne représenterait « que » 4,5% des investissements consacrés aux infrastructures de transport. Or, à la lecture du document, force est de constater que les prévisions financières ont été systématiquement minorés faisant ainsi baisser artificiellement l'enveloppe dédiée à la route.

Parallèlement à ce SNIT, l'Etat s'est attaché à multiplier les signes au lobby du BTP et à celui du transport routier. En moins d'un an, l'Etat aura réussi le tour de force de reporter à l'échelon européen la contribution Climat-Energie, reporter au second semestre 2012 la Taxe Poids Lourds, démanteler avec la soutien actif des responsables de la SNCF et Géodis le fret ferroviaire et autoriser la circulation des 44 tonnes sur les routes françaises représentant une aide indirecte au transporteurs routiers de 400 à 600 millions d'euros par an !

Résultat : Face à ce rouleau compresseur qui paraît bien éloigné des grands discours qui ont rythmé le Grenelle de l'environnement, les acteurs associatifs, sous l'impulsion d'Agir pour l'Environnement

ont décidé de réactiver le réseau Stop-Autoroutes. Trois réunions ont eu lieu à la suite du colloque « Transport et environnement » organisé par APE, la FNAUT et le RAC en novembre 2009, débouchant sur la fondation d'un réseau Stop-Autoroutes dont la mission première est de mettre du lien entre les acteurs locaux, diffuser de l'information et mutualiser les expériences.

En 2010, deux débats publics ont eu lieu sur les projets de mise en concession autoroutière de la RN126 et de la Route Centre Europe Atlantique. Le 14 décembre 2010, l'A65 a été inaugurée. A chaque fois, le réseau Stop-Autoroutes a donné de la voix afin de faire entendre une opposition résolue à l'encontre de projets *climaticides* et destructeurs.

Documents produits : Alerte, cartes postales, dossiers, lettres ouvertes, communiqués de presse, cahiers d'acteurs

Alerte n°11 : 80.000 pubs dans le métro - RATPub ?

Date de lancement : Novembre 2010

Diffusion : 20.000 exemplaires

Partenariat : Résistance à l'Agression Publicitaire

Contexte : Dans le cadre du renouvellement de la convention liant la RATP à Métrobus en vue d'exploiter les 80.000 publicités disséminées dans les couloirs du métro et sur les bus, l'association a rédigé et diffusé une « Alerte » francilienne. Cette campagne expresse a été réalisée avec l'ambition de peser sur le contenu de la nouvelle convention. Bien que la contribution de la publicité dans le budget de la RATP soit anecdotique, les décideurs de la régie de transport ne semblent pas disposés à engager un débat sur l'agression que constituent ces dizaines de milliers de publicités qui semblent faire partie du « paysage ». Or, derrière cette apparente normalité se cache une pression idéologique qui transforme l'usager du métropolitain en cible marketing à pressurer.

Évolution : Avec le concours des « *déboulonneurs* » et de l'association Résistance à l'Agression Publicitaire, l'association Agir pour l'Environnement a diffusé largement l'Alerte n°11. Plus de 15000 personnes ont ainsi été sensibilisées aux enjeux posés par ce renouvellement de convention. L'apparition aussi soudaine que massive de panneaux publicitaires vidéo, en ajoutant une agression à l'agression, a engendré un regain de mobilisation à l'encontre de dispositifs publicitaires de plus en plus intrusifs.

L'omniprésence publicitaire a ceci de contre-productif qu'elle finit par saturer la « cible » et ainsi dévaluer le message diffusé, noyé sous un flot publicitaire ininterrompu. Pour assurer néanmoins une visibilité minimale, les publicitaires font montre d'une « créativité » indéniable en inventant des supports publicitaires de plus en plus agressifs; support créant dans les faits un rejet de plus en plus marqué.

Résultat : Cette Alerte s'est inscrite dans un mouvement beaucoup plus large d'opposition à l'agression publicitaire. Le document réalisé a largement été diffusé durant certaines actions médiatiques organisées durant le second semestre 2010. La mobilisation semble devoir se poursuivre en 2011 et ce afin d'obtenir une évolution notable et plus marquée des responsables de la RATP. L'absence de concertations entourant le renouvellement de cette convention est le symptôme qui illustre à merveille le peu de cas que les responsables de la RATP font de la qualité et de l'esthétique du métro parisien.

B. Actions spécifiques d'Agir pour l'Environnement en 2010

En 2010, l'association a organisé un grand nombre d'actions spécifiques liées aux campagnes de mobilisation citoyenne. Ces opérations ont eu le mérite de faire vivre les campagnes en associant plus largement le grand public et les décideurs politiques et économiques.

Publication d'un rapport sur la voiture électrique

A l'occasion du mondial de l'automobile de Paris, l'association a rendu public un rapport sur la voiture électrique évaluant objectivement le frein à son développement : faible autonomie, émission de CO2 loin du « zéro émission » évoquée par les constructeurs, véhicule à usage urbain ou périurbain en faisant une seconde voiture, accroissement des pics de consommation électrique aux heures de recharge...

Ce rapport, largement diffusé, a permis à l'association d'acquiescer une légitimité reconnue sur le sujet.

La volonté du constructeur Renault de sur vendre son futur véhicule électrique comme étant « zéro émission » de CO2 a provoqué une réaction de l'association qui a déposé un contre site internet www.renault-ze.fr. Le constructeur hexagonal a cherché à récupérer la propriété du nom de domaine en saisissant l'Afnic ; sans résultat.

Publication d'un contre-bilan du Grenelle de l'environnement

Face à la volonté du gouvernement de valoriser un Grenelle de l'environnement dont les décisions sont en contradiction totale avec les grands discours, l'association a organisé à deux reprises un rassemblement citoyen afin de maintenir la pression sur les décideurs politiques. Une première manifestation a rassemblé deux à trois cents personnes devant l'Assemblée nationale en mai 2010 à l'occasion de l'ouverture des travaux des députés sur le texte Grenelle2.

Action contre une publicité faussement écologique vantant les mérites d'un 4x4

A peine remis d'une crise systémique qui a frappé de plein fouet le petit monde de l'automobile, certains constructeurs ont repris leurs mauvaises habitudes industrielles en commercialisant de nouveaux modèles de 4x4. Une fois encore, et afin de contrer et anticiper les critiques des associations écologiques, certains constructeurs ont usé et abusé d'arguties faussement écologiques. Agir pour l'Environnement a ainsi saisi l'Autorité de Régulation des Professionnels de la Publicité afin d'obtenir la condamnation de Renault-Dacia qui a vanté les mérites de son 4x4 à l'aide d'une formule « plus respectueux de l'environnement ».

Parallèlement à cette procédure « contentieuse », l'association a également mobilisé les Greenwashers, collectifs informels dont la vocation est d'aider « les pollueurs à verdir leur image ». Une action de ce type a été organisée au salon de l'automobile de Genève, action couronnée de succès et ayant connu les honneurs de la presse avec deux reportages diffusés sur Canal+ et France5.

Seconde édition du Jour de la Nuit > Bilan complet du Second Jour de la Nuit en annexe

Développement francilien > Bilan complet de l'action francilienne de l'association en annexe

C. Autres actions d'Agir pour l'Environnement en 2010

Formations et informations

Formations dispensées : L'association a dispensé une session de formation auprès des élus écologistes sur « les alternatives aux pesticides en agriculture », en lien avec le Cédis. L'association a également participé à une formation organisée par le Centre national de la Fonction Publique Territoriale sur les questions de la téléphonie mobile à destination des élus locaux. Elle a de plus assuré l'animation des débats d'un colloque institutionnel à Compiègne sur le thème « Comment préserver la ressource en eau par le développement de l'agriculture biologique ».

Refonte du site internet : Agir pour l'Environnement a souhaité une nouvelle version de son site internet avec plus d'interactivité afin qu'il joue véritablement un rôle complémentaire aux campagnes papiers. A cette fin, le site et ses objectifs ont été complètement repensés avec de nouvelles fonctionnalités, un nouveau design et une gestion automatisée. Cette nouvelle version du site construite à partir du CMS Drupal est actuellement en fin d'intégration et sera disponible très prochainement. Dans un souci d'économie, le site a été majoritairement conçu et réalisé en interne. Seul, deux prestataires spécialistes sont intervenus à la fois professionnellement et bénévolement en complément, l'un pour le graphisme, l'autre pour le développement spécifique et le conseil « Drupal ».

Boutique en ligne de matériels militants : Le matériel militant est depuis toujours distribué sur commandes via les cartes retours de chaque campagne pétition. En complément, l'association a mis en place sa première boutique en ligne. Ainsi, les acheteurs ont désormais la possibilité d'avoir un visuel du matériel militant et un moyen simple et sécurisé de commander campagnes en ligne.

Participation à la commission consultative d'agrément : L'association a poursuivi sa participation active au sein de cette commission notamment en s'opposant au réagrément d'Eco-emballage. Cet « éco-organisme », composé d'industriels n'a en effet pas encore pris conscience de l'impérieuse nécessité de réduire le nombre d'emballages et ce en lieu et place d'une gestion shadokienne des déchets toujours plus nombreux.

Salons : Présence aux salons Primevère à Lyon et au festival du livre d'écologie et de la revue d'écologie à Paris.

Participation aux activités de collectifs

L'association Agir pour l'Environnement assure une présence régulière dans les réunions des collectifs dont elle est membre. Elle a en particulier contribué aux travaux du Réseau Action Climat sur le lien « agriculture-climat », et a engagé en décembre une participation aux travaux du groupe PAC2013 sur la réforme de la Politique Agricole Commune.

Rapport financier 2010 d'Agir pour l'Environnement

Adopté à l'unanimité des adhérents présents
Lors de l'Assemblée générale de l'association tenue le 02 mars 2011

Après six années de résultats positifs ou à l'équilibre, le bilan 2010 fait apparaître un résultat négatif de 21.069 euros. Les réserves accumulées permettent à l'association d'absorber sans difficulté ce "trou" passager mais un certain nombre de décisions doivent être prises en 2011 afin de redresser la barre pour éviter que cette situation ne dure. Au 31 décembre 2010, les fonds propres de l'association s'élevaient à 27.539 euros (une fois absorbé le déficit 2010 donc).

Le résultat négatif de 2010 s'explique pour plusieurs raisons qui permettent de comprendre que ce « déficit » est surtout lié à une conjoncture ponctuelle.

D'une part, le remboursement du prêt lié à l'achat (en 2008) de notre local pèse bien entendu chaque année sur notre résultat (à hauteur de plus de 20.000 euros dont il faudrait déduire environ 10000 euros que nous n'avons plus à verser en loyer) ; cela dit chaque année, environ 13 000 euros de capital remboursé viennent abonder l'actif de notre association contribuant à sa solidité et à sa pérennité. D'autre part, 2010 aura été l'année durant laquelle nous avons investi dans la refonte du site internet (3.430 euros), la mise en ligne d'une boutique électronique (1.000 euros) et dans la publication d'un recueil des dessins d'Agir (1.800 euros). Par ailleurs, l'organisation du Jour de la Nuit a entraîné un surcoût non négligeable qui a pesé sur la masse salariale. Cette masse salariale devrait assez naturellement revenir à son niveau de 2008 car le nombre d'équivalent temps plein est passé au 31 décembre 2010 de 4,4 ETP à 3,4 ETP. Enfin, un certain nombre de dépenses liées à une action subventionnée par la Oak foundation en 2009 sont intervenues en 2010 (4.601 euros).

De plus, l'association a fait le choix de diffuser des outils plus réactifs comme l'Alerte. Or, ce document, moins coûteux car moins diffusé, réduit également les recettes de l'association ; nous en tiendrons donc compte pour nos diffusions de 2011. L'association reste néanmoins attentive au fléchissement des recettes liées aux dons des signataires. Si ce fléchissement se confirmait et s'amplifiait, notre situation deviendrait plus structurellement problématique.

En 2010, nous avons reçu le concours financier de :

- Ministère de l'Ecologie et du Développement durable (6,97% des recettes)
- Réserve parlementaire (1,58% des recettes)
- La Région Ile de France (5,39% des recettes)
- La Mairie de Paris (2,54% des recettes)
- L'ASP – Aides à l'emploi (12,02%)

Hors aides à l'emploi, l'association est subventionnée par l'Etat et certaines collectivités locales à hauteur de 16,48%.

A ces aides ponctuelles sont venus s'ajouter les dons, contributions aux frais de campagne et prélèvements automatiques. Les dons ponctuels de nos signataires s'établissent 49% des recettes, soit 156.078 euros, garantissant une bonne autonomie de l'association. Il est à noter que l'association peut également compter sur ses signataires ayant accepté d'opter pour les prélèvements automatiques mensuels pour un montant de 66 700 € annuellement, soit 21 %. L'autonomie financière de l'association est ainsi de plus 70% (en hausse par rapport à 2009) auquel il est possible d'ajouter les aides à l'emploi (12.02%) peu sujettes à une baisse liée à une pression d'ordre politique.

Pour conclure, malgré un résultat négatif cette année qui nous incite à une vigilance et à une prudence renforcées, les fonds propres de l'association se maintiennent à un niveau acceptable, nous permettant d'envisager l'avenir avec une relative confiance. Cela dit, dans un contexte incertain et politiquement peu favorable aux défenseurs de l'environnement, nous avons plus que jamais besoin de votre mobilisation et du soutien des signataires d'Agir pour l'Environnement.

Pierre SERNE,
Trésorier